

University of Bayreuth

RDSpace@UBT - Institutional Repository for Digital Research Data at the University of Bayreuth

Mobilities

Uhamaji wa wanyerwanda: Migration and Conflict in Ituri

Recherche sur mobilite et conflits dans les grand lacs/cas de Hutu en Ituri

2025-09-01

Downloaded from RDSpace@UBT - Institutional Repository for Digital Research Data at the University of Bayreuth,

Enquête n°01

POLE INSTITUTE

**RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

A. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@mid1970s##
- Sexe : Masculin
- Niveau de formation : @@degree-1##
- Etat matrimonial : Marié et Père de @@some## enfants
- Le temps passé dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et Province d'origine : @@Village-1## , Province de Nord-Kivu
- Religion : Protestant Anglican
- Occupation : @@Occupation-1##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Les Hutu disent qu'ils ne sont pas des hutu, mais plutôt des Banyabwisha. Ils ont quitté la province de Nord-Kivu suite à l'insécurité qui se vit dans cette contrée de la république, en plus de cela, ils sont dans la région de Boga pour la recherche des terres fertiles pour les travaux agricoles.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Ils se sont installés dans la chefferie de Bahema Boga, Chefferie de Bahema Mitego, Chefferie de Walese Vukuntu et dans la Chefferie de Wanyali Tchabi, donc les communautés qui leurs sont hospitalières. Ils ne sont pas dans la chefferie de Walendi Bindi (Wangiti) parce qu'ils leurs sont hostiles.

3. Comment les autres communautés de Geti/Boga ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Les communautés locales de Boga n'a jamais accepté l'arrivée des Hutu dit Banyabwisha dans sa contrée, voilà pourquoi à Boga les chefs coutumiers ne leurs vendent pas les terres pour de bon, mais leurs octroient des terres pour des travaux qui ne doit pas prendre toute une éternité, car la communauté de Boga ne veut pas d'eux dans cette région.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? social, culturel, économique et politique ?

Ont retrouvé plusieurs conséquences de leurs existences dans cette région, voilà pourquoi :

- *Sur le plan Politique : les Hutu veulent avoir un groupement dans cette région, et montrent un intérêt pour la politique, ce qui se prouve par le fait qu'ils ont eu leurs candidats aux élections législatives récentes.*
- *Sur le plan culturel : l'arrivée des Hutu dans la région de Boga est à la base de l'avènement d'une nouvelle confession religieuse dont la communauté Adventiste de 7^e Jour, parce qu'ils ne pratiquent pas les religions trouvées sur place dont l'Anglicanisme, le Catholicisme, l'Islam et l'Eglise Protestante. Le fait d'être adventiste, a été à la base de la création d'une école adventiste pour permettre aux enfants Hutu de ne pas étudiés le Samedi comme dans d'autres école de la place. Ils ont amené une nouvelle boisson alcoolique qu'ils appellent Musururu fait à base de faite à base de sorgho et banane*
- *Sur le plan économique : l'arrivée des Hutu a été à la base de la création des marchés de produits vivriers, car les Hutu font les travaux agricoles intenses et l'élevage.*
- *Sur le plan social : il y'a difficulté d'échanger car les gens n'ont pas les mêmes langues, mais aussi les Hutu ont un caractère tout autre que celui de cette région, ils ne s'intéressent pas à l'enterrement de cadavre.*
- *Sur le plan environnemental : ils font une déforestation massive qui oblige les pygmées à s'enfuir plus à l'intérieure de la forêt*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Dans le cadre de réseau de solidarité, les Hutu sont organisés dans des villages en association des cultivateurs, mais aussi c'est un peuple qui est fermé. Par rapport à leur solidarité pour qu'ils arrivent en Ituri, ils sont aidés par leurs frères qui sont déjà sur place, voilà pourquoi, ils passent via l'Ouganda par Kasindi et venir entrer par Kyabohe (Chefferie de Bahema Boga) ou soit par Burasi (Bahema Mitego) pour enfin rejoindre les coins résidés par leurs frères. Mais alors, leurs stratégie d'entré consiste à passer parmi les marchants les jours de marché, ainsi aussitôt arrivés au marché, ils rejoignent leurs frères se trouvant à Malaya, Kabwanika et à Zunguluka.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? lesquelles ?

Les déplacés Hutu se trouvant dans la région de Boga exercent plusieurs activités économiques dont notamment l'Agriculture, l'élevage et la vente de certains produits vivriers

- 8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? si oui, dans quelle fréquence ? comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.**

Le mariage interculturel reste encore rare entre les Hutu et les différentes communautés, parce que la communauté autochtone trouve que les hutu sont plus fermes et se replis sur eux-mêmes. Par rapport à la durabilité de ce mariage, les gens doute si ces mariages peuvent durer car personne ne connaît pour combien de temps les Hutu sont en Ituri ; pour son équilibre, la communauté locale trouve que les divergences culturelles peuvent-être à la base de la fragilité de ces mariages ; enfin par rapport à la cohésion, la plupart de monde pensent que ces mariages ne peuvent pas être intégrateur, car c'est une union qui n'est pas dans la plupart de cas saluée par les membres de la communauté.

- 9. Etes-vous membre d'une association locale ? si oui, laquelle ? qui en sont membres ? quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?**

L'enquêté est membre of a @@culturalinstitution-1## dans but d'une meilleur représentation des Nande existants à Boga.

- 10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?**

L'église Anglicane de Boga est majoritairement composée des Hema, car ce sont les missionnaires anglicans qui ont évangélisé en premier cette région, néanmoins, d'autres communautés aussi y sont représentées. Généralement les membres de cette église entretiennent des bonnes relations entre eux.

- 11. comment appréciez-vous la solidarité la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des évènements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?**

La solidarité entre membre des différentes communautés est bonne à Boga, surtout que les gens savent s'entraider à cas de deuil, mais aussi contribue pour les mariages dans toute les communautés.

- 12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?**

Notre enquêté ne trouve pas un problème dans les relations des enfants, mais quand même il fustige que les enfants développent des relations amoureuses avec des personnes d'autres communautés.

- 13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitiez et donnez des exemples.**

Les écoles de Boga n'ont pas des mesure discriminatoire pour une catégorie d'enfant, mais traitent tous les enfants de la même manière, ceci se prouve par le fait qu'on retrouve dans ces écoles les enfants des différentes communautés, mais aussi les enseignants qu'on y

retrouvent proviennent des différentes communautés, c'est ainsi qu'à l'institut de Boga on trouve trois enseignant Hutu.

14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ?

D'après notre enquête, à Boga il y'a une autorité coutumière.

Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Cette autorité est structurée de la manière suivant : un chef de chefferie, des chefs de groupement et enfin plusieurs chefs de localité.

15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ?

Avec les élections législatives récentes, la communauté de Boga n'a pas pu produire un député ni au niveau national ou au niveau provincial

Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?

Ceci s'explique par le fait que la démographie de la population de Boga est basse, l'effectif de la population est minime. Mais aussi la multiplicité des candidats.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?

D'après notre enquête, les principaux conflits que connaît Boga sont des conflits de terre, mais aussi des limites des terres coutumières.

17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?

Le conflit de terre affecte la communauté locale et aussi d'autre venu d'ailleurs, car souvent ceux venus d'ailleurs ne connaissent pas les vraies limites des terres coutumières.

18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ?

La principale cause de ce conflit, a toujours été le problème de limite entre deux localités.

~~Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?~~

19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ?

Il n'existe pas des personnes locales qui instiguent les conflits dans la communauté locale.

~~Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?~~

Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?

Les instigateurs de ce conflit seraient certain membre des familles, qui désignent des chants dans des limites d'autres villages.

20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ?

Il n'existe pas des personnes étrangères qui sont à la base des conflits à Boga.

Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?

Les conséquences de ce conflit sur le plan social sont : des polémiques dans la société, distance sociale, mais aussi de fois ce conflit est à la base de rancune entre les parties qui sont en conflits. Sur plan économique, ce conflit réduit les échanges commerciaux entre les différentes parties en conflit, mais aussi, avec une mauvaise intermédiation les gens perdent leurs lopins de terre qui est source de production.

22. Ces conflits ont- ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ?

Ces conflits n'affectent pas le vivre ensemble entre les communautés.

~~Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?~~

23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?

Ces conflits n'affectent pas beaucoup les femmes à l'exception des veuves, qui perdent souvent leurs terres.

24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?

Ces conflits touchent d'une autre manière les enfants, par le fait que ceux-ci perdent des potentiel terre à cultiver, à habiter dans le future.

25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?

Ces conflits affectent la convivialité des jeunes des différentes parties en conflit.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?

Parmi les mécanismes locaux observés on peut noter que les chefs locaux jouent une bonne médiation pour que les gens rentrent à l'équilibre qui a été rompu. Dans leurs actions on peut noter le rétablissement de chaque partie dans ces droits.

27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?

Premièrement, les membres de la communauté maintiennent leurs solidarités et cohésions ; deuxièmement les chefs locaux ont interdit aux gens la vente des terres sans la convention des chefs coutumiers.

28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?

Notre enquêté pense que ces mécanismes et comportements ne peuvent pas durer longtemps, car avec l'arrivé des membres d'autres communautés, cette habitude ne perdurera pas très longtemps du fait que chaque communauté amène une nouvelle culture dans la région.

29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre

village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?

Certaines institutions ou organisations facilitent le vivre ensemble entre les communautés et parmi ces institutions on peut citer les églises qui facilitent ou encourage les gens à vivre dans la cohésion comme enfant de Dieu, ainsi on peut écouter le discours du genre aimez-vous comme le Père vous à aimer ; à part les églises on peut voir une ONG se dénommant SEFI qui joue l'intermédiation dans le rétablissement des frontières pour limiter les conflits foncier ; enfin chaque clan réuni ses membres dans des mutuel, ces mutuel aussi arrive à jouer l'intermédiation entre ses membres en conflit.

30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?

Les actions de différentes institutions et organisations ont un impact sur la cohésion sociale, tout simplement parce que leurs actions maintiennent la paix sociale et permet aux gens de continuer à vivre ensemble.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Ce que les autorités locales devrait continuer à inciter les gens à travailler ensemble, à bien déterminer les limites de chaque parcelles, mais aussi de refuser toute corruption lors de jugement des faits à la base d'un quelconque conflit.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Que l'Etat Congolais puissent clarifier les communautés locales sur la vraie identité, l'origine des déplacés Hutu parlant Kinyarwanda. Que l'Etat interdise l'envahissement des chefferies de Bahema Mitego, Bahema Boga, Walese Vunkutu et Wanyali Tchabi par les déplacés Hutu. Que l'Etat interdise aux Hutu de vivre dans des lieux isolés où personnes ne connait ce qu'ils font à part l'agriculture, c'est le cas dans des forêts de Zunguluka en Chefférie de Walese Vunkutu, à Nyabwanda et Malibongo en chefferie de Bahema Mitego. Enfin, que l'Etat interdise l'entré de nuit de la population Hutu à boga via l'Ouganda en partance pour rejoindre leurs frères, mais aussi que l'Etat veille à ce qu'ils ne s'ingèrent pas dans les conflits armées en Ituri.

Enquête n°02

POLE INSTITUTE

**RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

A. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@early1970s##
- Sexe : Féminin
- Niveau de formation : @@degree-2##
- Etat matrimonial : Marié et mère de @@some## enfants
- Le temps passé dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et Province d'origine : @@Village-2##, Province de l'Ituri
- Religion : Protestant Anglican
- Occupation : @@Occupation-2##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Les déplacés Hutu sont venus cultivés des champs et ont eu des terres du côté de Malaya en chefferie de Bahema Boga

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Les Hutu se trouvant dans la région de Boga sont installés à Malaya dans la chefferie de Bahema Boga et à Malibongo chez les Wanyali Tchabi.

3. Comment les autres communautés de Geti/Bogo ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Les communautés locales les ont accueillies malgré eux, car tous sont des Congolais et égaux. Mais elles ne sont pas d'accord que les Hutu vivent à leurs proximités.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? social, culturel, économique et politique ?

Il existe des multiples conséquences de leur présence dans la région de Boga, parmi ces conséquences on peut situer :

- *Sur le plan culturel : Premièrement les Hutu ont amené leurs religions (Adventiste de 7^e jour) ce qui fait qu'ils ne viennent pas prier dans l'église Anglicane, deuxièmement ils ont créé une école adventiste dans la région de Boga.*
- *Sur le plan Politique : la communauté a constaté que les Hutu ont eu des candidats qui ont postulé aux élections législatives de 2018.*
- *Sur le plan économique : la présence des Hutu se fait remarquer par leurs activités agricoles et aussi par leurs élevages, de plus on trouve un marché qu'ils ont créé à la limite de la chefferie de Bahema Boga et Wanyali Tchabi, ce marché se dénomme marché de Busiyo qui fonctionne chaque jeudi.*
- *Sur le plan social : on trouve que les Hutu dit Banyabwisa ne sont pas bien intégrés dans la communauté locale, car ils vivent en isolement des autres.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Dans le cadre de réseaux de solidarité entre les Hutu, on peut remarquer qu'ils travaillent à groupe dans leurs champs, du genre travail communautaire.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? lesquelles ?

Effectivement les déplacés Hutu exercent des activités économiques, c'est le cas des activités champêtre et vente des produits vivriers.

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? si oui, dans quelle fréquence ? comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Oui il existe des mariages entre des personnes de la communauté hutue et les membres des communautés locales. Néanmoins, ce sont des cas isolés, dans la chefferie de Bahema Boga ce mariage est qualifié même de contre nature car les membres de cette communauté ne l'apprécient pas. Au-delà de ce qui précède, pour les membres de la communauté locale ce mariage ne peut pas être durable car tôt ou tard ces déplacés partiront ; de deux, l'équilibre de ce foyer dépend de l'amour de l'un ou de l'autre ; enfin, dans le cas où le garçon mhema épouse une fille hutue, cette dernière n'est pas intégrée par la communauté locale.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? si oui, laquelle ? qui en sont membres ? quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Notre enquêté est membre @culturalinstitution-2##, qui à l'objectif d'enseigner le métier aux femmes afin qu'elles se prennent leurs autonomies.

- 10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?**

Les membres de la communauté Hema sont majoritaires de l'église anglicane de Boga, néanmoins cette église reçoit toutes les communautés telles que les Lendu Bindi (Ngiti), les Nandes, etc. mais les Hutu n'y participent jamais. Généralement les relations entre membres des communautés est bonne, les gens vivent à frère en christ.

- 11. comment appréciez-vous la solidarité la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des événements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?**

A Boga, les gens pratiquent une bonne solidarité événementielle, la participation des gens aux lieux de deuil le témoigne bien, mais un constat négatif montre que les Hutu participent rarement dans des événements qui ne les concernant pas.

- 12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?**

Les parents ne trouvent pas mauvais de voir les relations entre leurs enfants et ceux d'autres communautés se trouvant dans la région de Boga. Mais alors, ils fustigent toutes relations amoureuses avec un allochtone.

- 13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples.**

Les écoles de Boga, n'ont pas des pratiques discriminatoires. Dans ces écoles on note la présence des enfants des différentes communautés y compris les enfants de la communauté hutue, mais beaucoup d'enfants Hutu étudient dans leurs écoles adventistes à Malaya, ceci s'explique par leurs mauvaises adaptations dans des écoles qui étudient jusqu'au samedi le jour du sabbat.

- 14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ?**

La chefferie de Boga à une autorité coutumière

Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Cette autorité coutumière est structure de chef de chefferie, ensuite chef de groupement et enfin chef de village.

- 15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ?**

La communauté de Boga n'a pas des députés sortis des élections législatives récentes.

Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?

La communauté de Boga manque des députés parce qu'il y'avait des multiples candidats dans la circonscription d'Irumu, y compris des Hutu.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?

Le principal conflit que connaît la chefferie de Bahema Boga c'est le conflit avec les Walendu Bindi (Ngiti) et le conflit de limite avec la chefferie de Bahema Mitego.

17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?

Le conflit qui affecte le plus la communauté de Boga c'est le conflit avec les Ngiti. Ce conflit affecte le plus car premièrement il est à la base de pillage des vaches appartenant aux Hema et deuxièmement ce conflit est à la base des tueries.

18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ?

La présence de la rébellion du FRPI est désignée comme cause principale de ce conflit.

Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?

19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ?

Oui il existe des personnes qui sont à la base de conflit.

Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

Certains leaders communautaires (députés) tiennent des discours appelant les gens à la haine.

Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?

20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ?

Oui il existe des mains noires externes qui attisent les conflits entre les communautés.

Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

La communauté suspecte toujours la MONUSCO, qui montre ouvertement son penchant du côté de Lendu Bindi (Ngiti) lors des manifestations de certaines tensions entre les deux communautés.

21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?

Le conflit entre Hema Boga et Lendu Bindi joue négativement sur la cohésion sociale des deux communautés quand on observe la distance sociale, mais aussi la méfiance entre les membres des différentes communautés.

22. Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ?

Le conflit Hema et Lendu Bindi n'affecte pas le vivre ensemble de ces deux communautés, car malgré le conflit existant les gens continuent à faire le marché ensemble, les gens prient dans une même église.

Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?

23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?

Les femmes subissent ce conflit quand elles se font violer par les miliciens du FRPI

24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?

En situation de conflit les enfants sont les plus vulnérables car meurt parce que ne sachant pas fuir ou soit reste des orphelins après mort des leurs parents dans les atrocités.

25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?

Le conflit Lendu Bindi et Hema Boga a développé la haine entre les jeunes des différentes communautés. Un élément essentiel est que les jeunes coopèrent très bien avec les Hutu lorsqu'ils partagent d'intérêt économique.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?

Il a existé des mécanismes locaux pris par les différents chefs coutumiers, c'est notamment l'organisation des pourparlers entre les parties en conflit.

27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?

Le comportement individuel qu'on constate est que les membres des différentes communautés fournissent un effort pour vivre sans polémique avec les autres.

28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?

Ces mécanismes et comportements ne dureront pas longtemps, parce que seule la justice peut restaurer la paix et la bonne cohésion entre les différentes communautés.

29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?

Certains ONGs telles que le Réseau Haki na Amani, les organisations de la société civile et même la MONUSCO s'intéressent à la cohésion sociale communautaire, parmi leurs actions, on peut noter le fait qu'ils viennent pour des médiations à cas de forte tension.

30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?

Leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix tout simplement parce qu'elles permettent aux gens d'apaiser leurs colères et aussi de continuer à vivre ensemble.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Les autorités locales devraient enseigner la culture de la paix aux membres de leurs communautés et organiser des rencontres intercommunautaires.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Les autorités provinciales et nationales devraient limiter le déplacement massive et irrégulière des déplacés Hutu, parce que la population doute qu'un jour que ces déplacés se lèvent contre les communautés locales, ce qui se prouve déjà dans la tentative récente de la demande d'un groupement.

Enquête n°03

POLE INSTITUTE

RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/

CAS DE HUTU EN ITURI

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

A. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@mid1960s##
- Sexe : Masculin
- Niveau de formation : @@degree-3##
- Etat matrimonial : Marié et père de @@some## enfants
- Le temps passé dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et Province d'origine : @@Village-2## de la Province de l'Ituri
- Religion : Protestant Anglicane
- Occupation : @@Occupation-3##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Si les Hutu sont dans la région de Boga c'est suite à la question de leurs sécurités, certains d'entre eux disent qu'ils ne peuvent jamais retourner au Rwanda pour leurs sécurités, alors que d'autres disent qu'ils sont dans la région de Boga à la recherche des terres à cultiver.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Les Hutu se sont installés dans trois chefferies du sud de territoire d'Irumu dont entre autres la chefferie de Bahema Mitego, Wanyali Tchabi et Walese Vukuntu. Mais à part ces endroits

on signale déjà leurs présences à Walu chez les Babira et un petit poigné à Berunda dans la chefferie de Bahema Nord à Djugu.

3. Comment les autres communautés de Geti/Boga ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

La communauté locale a peur de la présence des Hutu dans la région de Boga suite aux différentes histoires apprises sur ces déplacés, voilà pourquoi la population se gène de leurs présences.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? social, culturel, économique et politique ?

La présence des Hutu dans la région de Boga a engendré des conséquences sur plusieurs plans dont entre autre :

- *Sur la plan culturel : - premièrement la communauté locale trouve que les hutu sont brutales, ils ne tardent pas à vite réagir à cas de problème, une chose contraire à la culture locale qui demande aux gens d'être tempérant devant toute situation et d'éviter toute brutalité dans la communauté ;*
- *deuxièmement la communauté locale trouve que les Hutu ne donnent pas suffisamment de respect pour l'enterrement de leur mort ce qui frustre les membres de la communauté locale ;*
- *troisièmement les hutu ont amené la religion adventiste dans la région ce qui n'existait pas dans le temps ;*
- *enfin, ils ont créé l'école adventiste à Malaya pourvu que les enfants Hutus qui sont adventiste ne se sentent pas marginaliser dans des écoles de la région.*
- *Sur le plan Politique : les hutu influencent la politique de la région, tout simplement parce qu'ils ont des personnes qui les soutiennent à partir de Kinshasa ; ils ne respectent pas d'autres chefs locaux ; aussi ce qu'il faut ajouter, les Hutu ont eu leurs candidats pendant les élections législatives de décembre 2018.*
- *Sur le plan économique : la population autochtone aiment les travaux agricoles des Hutu dans cette région, parce que ceux-ci travaillent avec beaucoup de courage ce qui permet qu'on ait une forte production de leurs parts, on estime que la production des Hutu peut atteindre 85% de la production agricole locale. La présence des Hutu a transformé positivement la chefferie des Wanyali Tchabi sur le plan économique avec la création de marché de Busiyo, la réalisation d'agriculture et la création des plusieurs fermes pour l'élevage des gros bétails.*
- *Sur le plan social : on ne sent pas beaucoup de conséquence de l'arrivée des Hutu dans la région parce que c'est un peuple qui est trop fermé, néanmoins on peut se rendre compte qu'ils sont à la base des conflits foncier ou de limite avec le déplacement des bornes.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Le mouvement des Hutu est bien organisé, ils ont leurs frères qui vont les recruter jusqu'à les amener dans la région de Boga, c'est ainsi qu'ils viennent à groupe. L'ancien chef de l'ANR et DGM de Boga ont été remplacé parce qu'ils ont voulu régler l'arrivée des Hutu dans cette région, comme ceux-ci arrivés à masse.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? lesquelles ?

Les déplacés hutu exercent les activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage, le commerce et le taxi-moto.

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? si oui, dans quelle fréquence ? comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

L'enquête nous renseigne qu'il existe des mariages entre les Hutu et les membres de la communauté locale, mais quand à l'enquête, il a observé trois mariages des garçons de la communauté locale avec des filles hutus. La raison de ce mariage est purement économique l'objectif des garçons, car ce dernier trouvent que les filles Hema ne font pas des dure travaux comme les travaux champêtres, voilà pourquoi beaucoup veulent des filles hutus pour les travaux de champs. Ce mariage peut-être éphémère car les époux n'ont pas la même culture, en plus de cela ce mariage n'est pas équilibré car il est fondé sur des mauvaises bases, s'il y avait plusieurs mariages entre les membres de la communauté et les Hutu, cela créeraient une cohésion sociale, mais malheureusement la plupart des jeunes préfèrent marier les filles Nandes que de marier les filles Hutus.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? si oui, laquelle ? qui en sont membres ? quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Notre enquête est membre du @@localassociation-1## qui a l'objectif d'établir un pont entre les parents et les enseignants, donc un point focal.

10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?

Dans l'église anglicane de Boga, ce sont les membres de la communauté Hema qui sont majoritaires, mais aussi on trouve dans cette église les membres d'autres communautés ituriennes et aussi kivucienne par exemple les Nandes, mais pas des Hutu. Dans cette église les gens entretiennent des bonnes relations et tout le monde accède à des grades sans discriminations, ceci se prouve par le fait que le chef honoraire de l'église anglicane qui est à la retraite fut un Nande.

11. comment appréciez-vous la solidarité la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des événements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?

Il y a une bonne solidarité entre les membres des différentes communautés vivant à Boga ceci s'observe à cas de deuil, maladie et autres évènements, mais dans ces évènements, on observe rarement la présence des Hutu, tout simplement parce que ce derniers ont leurs croyances propres à eux et ils sont fermés d'où ils ne participent pas dans des activités de solidarité communautaire.

12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?

Notre enquête n'apprécie pas les relations entre les enfants de sa communauté et les enfants hutus, il préfère même que les relations entre les enfants de la communauté locale et d'ailleurs soient limités pour éviter l'acquisition d'une nouvelle culture, voilà pourquoi il pense que les parents devraient limiter le contact entre leurs enfants et les enfants d'autres culture, tel que les enfants Hutu qui sont brutales, qui n'ont pas froid aux yeux. Par rapport aux relations amoureuses, les parents de la communauté locale n'aiment pas voir leurs enfants en relation amoureuse avec des inconnus par exemple les enfants Hutu.

13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples.

Les écoles de Boga n'ont pas des mesures discriminatoire, ceci se prouve par le fait que les enfants des plusieurs communautés y étudient et sont tous traités de la même manière (dans des toutes activités scolaires).

14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ?

Boga est le chef-lieu de la chefferie de Bahema Boga voilà pourquoi à Boga il y'a une autorité coutumière.

Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Le pouvoir coutumier de Boga est structuré de la manière suivante : au sommet du pyramide il y'a les gardiens de coutume (du clan Baboro), ensuite vient le chef de chefferie suivi des chefs de groupent et enfin les chefs de localité.

15. Votre communauté a –t-elle des députés au niveau provincial et national ?

La communauté de Boga n'a pas des députes ni au niveau provincial ou national.

Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?

Le nombre croissant des candidats aux élections de décembre 2018 et l'effectif minime de la population locale explique l'absence des députés à Boga.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?

Les principaux conflits qui affectent Boga sont : le conflit foncier et le conflit avec les Lendu Bindi (intercommunautaire).

17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?

Le conflit qui affecte le plus c'est le conflit avec les Lendu Bindi (Ngiti).

18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ?

La cause de ce conflit entre communauté peut-être le complexe d'infériorité, la convoitise des biens d'autrui et enfin le pillage des vaches.

Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?

19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ?

Il existe des personnages qui à la base de conflit.

Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

Du côté des Lendu Bindi (Ngiti) certaines familles qui ont vécu à Boga avant les atrocités des années 2002 et qui ont perdu leurs bien, poussent des jeunes aux pillages de bien des Hema c'est le cas de la famille Madanga, mais aussi d'autres familles lancent des discours qui provoque la haine.

Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?

20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ?

Il existe des personnages et organisations externes qui sont à la base de ce conflit intercommunautaire.

Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

Parmi ces personnes externes on peut noter les différents discours des députés Lendu (Ngiti) qui maintient la haine communautaire, en plus la communauté déplore le comportement de la Monusco dans cette région lorsqu'elle s'était installé à Bukiringi dans la chefferie de Walendu Bindi. Ainsi, on pouvait se rendre compte de la partialité de la Monusco dans le traitement des conflits intercommunautaires, les militaires de la Monusco qui se promenait avec les Miliciens de la FRPI dans leurs véhicules. A part la Monusco la communauté à déplore le comportement de l'ONG Solidarité qui avait assisté les communautés locales avec discrimination, mais aussi pour les communautés le PAM crée des conflits pour distribuer la nourriture.

21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?

Les conflits intercommunautaires ont beaucoup des conséquences :

- *Sur le plan social : ce conflit oblige le déplacement de la population de certaine région moins sûre c'est le cas de la chefferie de Bahema Mitego qui s'est vu dépeuplé, mais aussi ce conflit joue sur le vivre ensemble des communautés.*
- *Le plan économique : ce pillage est à la base de l'appauvrissement des communautés locales à travers le pillage des vaches et autres biens ; le vol des nourritures aux champs et des bétails.*

22. Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ?

Ces conflits ont affecté le vivre ensemble avec des groupes hostiles.

Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?

Ces conflits n'ont pas impacté les Hema, mais aussi d'autres communautés vivant dans à Boga, voilà pourquoi les communautés non hostiles s'unissent entre-eux pour continuer à vivre ensemble. C'est ainsi qu'on a l'impression de voir que ce conflit a un impact positif sur la relation des Hutu et Hema/Boga car toutes ces communautés semblent avoir un ennemis en commun.

23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?

Ces conflits affectent spécifiquement la femme lors de la fuite, le déménagement, ces conflits créent des tortures morales chez les femmes et enfin ces sont à la base des multiples cas de violences sexuelles subit par les femmes.

24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?

Les enfants n'ont pas été épargné par ces conflits car la plupart d'entre eux ont développé la malnutrition suite à une mauvaise alimentation et enfin les enfants sont obligés d'abandonner leurs milieux d'origines.

25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?

Ces conflits ont affecté les jeunes car les jeunes des communautés locales développent une culture de la violence et haine qui n'existait pas auparavant ; d'autres après avoir tout perdu ont commencé à fumer de chanvre et économiquement ruinés et ne peuvent pas entreprendre une quelconque activité génératrice de recette.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?

Malgré le conflit les gens vivent ensemble, à Boga on reçoit les Lendu (Ngiti) et les membres de la communauté locale fournissent beaucoup d'effort pour ne pas les énerver, mais du côté de Geti, les Hema ne sont pas encore acceptés. Les différents mécanismes se fondent sur la tolérance, l'acceptation mutuelle, évitement de la dette et enfin ne jamais demandé sa dette avec brutalité.

27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?

Dans le cadre de comportement à adopter, les Hema de Boga témoignent de l'amour envers les Lendu Bindi (Ngiti) qui vivent chez eux.

28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?

Ces mécanismes ne seront pas de longue durée, parce que ces mécanismes ne sont pas réciproques, d'où ils sont basés sur l'hypocrisie de vivre ensemble, cette manière de faire engendre la peur chez la communauté de Boga qui se sent enclaver du fait qu'elle est obligée de passer par Geti pour se rendre à Bunia.

29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?

Certaines institutions ont joué de leurs médiations pour rétablir la bonne cohésion sociale, parmi ces institutions nous avons :

- *Les églises :*
 - *L'église Anglicane à travers son programme de réconciliation appelé Paix et Réconciliation ;*
 - *L'église protestante CE39 qui a effectué plusieurs missions réunissant les membres des différentes communautés pour la recherche de la paix.*
 - *L'église catholique à travers sa commission justice et paix a effectué plusieurs missions pour la réunification des communautés.*
- *A part les églises d'autres organisations telle que la Monusco, et d'autres ONG telles que ACIAR, Réseau Haki na Amani, STAREC ont facilité la médiation pour l'ouverture de la route, mais aussi ces organisations ont effectué des missions dans des projets pouvant rapprocher les différentes communautés.*

30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?

Les actions de ces institutions et organisations ont d'impacts durables sur le vivre ensemble des communautés, mais ces actions doivent se pérenniser.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Comme plus haut dit plus haut les Lendu (Ngiti) vivent à Boga, mais la communauté locale ne veut pas leur vendre des terres, notre enquête pense qu'avec le concours des autorités locales qu'on laisse les Lendu acheter d'autres espaces comme parcelles et pour leurs activités, mais aussi que les Lendu puissent ouvrir leurs territoires aux Hema, en plus de cela que l'on puisse libéraliser le mariage comme instrument de cohésion sociale.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Notre donne les propositions suivantes au gouvernement :

- *d'entretenir des bonnes routes pouvant relier les différentes communautés ;*

- de désarmé la milice FRPI qui est lié à sa communauté Lendu Bindi (Ngiti) ;
- que l'armée nationale sécurise la communauté locale ;
- que l'Etat crée d'emploi pouvant réunir toute les communautés afin d'amener à une bonne cohésion sociale ;
- que l'Etat cesse avec la discrimination entre les différentes communautés, car l'ancien gouverneur ne tardait pas à montrer son amour à la FRPI pour plusieurs raison que lui seul connaissait ;
- que la Monusco cesse sont jeux de sapeur-pompier pyromane, car celle-ci a entretenue pendant beaucoup d'année la milice Lendu (FRPI) tout simplement parce que les désordres commis par ce dernier renforcés la présence de la MONUSCO.
- par rapport aux Hutu, que l'Etat procède à l'identification de ces déplacés qui sont mélangés des congolais et des Rwandais, on reconnait les Rwandais lorsque ces déplacés cites leurs origines à cas d'un conflit à l'interne ;
- que l'Etat rapatrie tous les Hutu Rwandais et que les Congolais restent pour les travaux de champs parce que parmi ces Congolais on retrouve des Shi et Hunde du Kivu.

Enquête n°04

POLE INSTITUTE

**RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

A. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@early1990s##
- Sexe : Masculin
- Niveau de formation : @@Degree-4##
- Etat matrimonial : Marié père de @@some## enfants
- Le temps passé dans cette entité : @@x-months##
- Communauté et Province d'origine : @@Village-3## (Province Congo Centrale)
- Religion : Chrétien
- Occupation : @@Occupation-4##

B. FACTEURS/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Deux circonstances concours au déplacement des Hutu en Ituri :

- *Premièrement, ils sont venus dans un contexte de conflit (guerre) d'où ils sont entrain de fuir l'insécurité. Parmi eux il y'a des miliciens ne voulant pas être traqué par le pouvoir de Kigali trouvent une zone de refuge en Ituri, ces ex-miliciens Hutu sont reconnus à travers leurs comportements et ce qu'ils disent.*
- *Deuxièmement, ils viennent nombreux à Tchabi car ils ont trouvé l'hospitalité de peuple Nyali, raison pour laquelle ils viennent pour faire les travaux agricoles, l'élevage et exploiter les bois.*

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Les déplacés se sont installés dans la chefferie des Wanyali Tchabi plus précisément dans la forêt de Vukaka, ils sont aussi Matete et Zunguluka en chefferie de Walesse Vukuntu. Il faut signaler qu'ils ne sont pas en chefferie des Walendu Bindi (Ngiti) donc du côté de Bukiringi parce que les Ngiti leurs sont hostiles. (La FRPI constitue un mal nécessaire pour limiter la progression des Hutu dans la chefferie des Walendu Bindi (Ngiti).

3. Comment les autres communautés de Geti/Bogo ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

La communauté n'apprécie pas l'arrivée des Hutu, parce que les membres de la communauté ne savent pas les vrais raisons de déplacement des Hutu chez eux, mais aussi la communauté locale trouve que les déplacés Hutu sont fermés, mais aussi la communauté déplore le non-respect de droit de l'homme par les Hutu par exemple, ils ont des esclaves qu'ils utilisent pour les travaux champêtres, mais aussi commettent beaucoup d'autres crimes.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? social, culturel, économique et politique ?

La présence des déplacés Hutu a plusieurs conséquences dans la région de Tchabi dont entre autre :

- *Sur le plan social : toute forêt de Tchabi est vendue, d'où les autochtones n'ont plus beaucoup des places pour leurs activités, ce qui pousse actuellement aux conflits foncier quand les Nyali commencent à vendre des terres jusque dans la chefferie voisine de Walesse.*
- *Sur le plan Politique : Crainte de la communauté locale car les hutus veulent demander de groupement, la communauté craint qu'un jour l'histoire des Banyamulenge se produisent dans leurs régions avec les Hutu.*
- *Sur le plan Culturel : la communauté locale commence à vouloir marier des filles Hutu pour les aider à faire les travaux de champs, mais aussi les membres de la communauté locale commencent à imiter la langue Kinyarwanda.*
- *Sur le plan économique : les Hutu font l'agriculture toute l'année, ce qui fait qu'on ait beaucoup de nourriture dans la région, et aussi qu'on ait basse du prix des denrées alimentaires, ils font l'élevage des gros bétails et enfin, ils ont créé le marché de Busiyo.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Les hutu ont leurs frères qui les amènent en Ituri ce qui explique qu'ils s'appellent par réseau de leur solidarité, à leurs arrivés les nouveaux venus habitent la maison de ceux qui les ont précédé.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? lesquelles ?

Parmi les activités économiques que font les déplacés hutus on signale les travaux agricoles et l'élevage, mais ils cultivent les champs des autochtones contre quelque payement.

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? si oui, dans quelle fréquence ? comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Il existe plusieurs mariages entre les Nyali et les Hutu, ainsi on peut voir plusieurs filles hutus mariées par des jeunes Nyali pour leurs fidélités et aussi pour le travail qu'elles abattent, mais aussi parce que la plupart de ces filles n'ont pas étudié. Mais alors ces mariages sont rares et sont des mariages à sens unique parce que les Hutu ne marient pas les filles Nyali.

- *Par rapport à la durabilité de ce mariage : notre enquête renseigne que ces genres des mariages ne peuvent pas durer car les époux ont des divergences culturelles et aussi de langue ;*
- *Les mariages entre Hutu et Nyali ne sont pas équilibrés surtout que ce mariage est fondé sur un intérêt économique ;*
- *Notre enquête pense que ces mariages peuvent être à la base de la cohésion sociale et peut supprimer les barrières communautaires.*

9. Etes-vous membre d'une association locale ? si oui, laquelle ? qui en sont membres ? quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Notre enquête n'est pas membres d'une quelconque association locale, parce que le métier de policier l'interdit pour n'est pas entravé le métier des policiers.

10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?

Plusieurs fois notre enquête a prié dans l'église adventiste qui est majoritairement Hutu. Il déplore les différentes relations dans cette église car les Hutu ne veulent pas intégrer les membres d'autres communautés, mais aussi les hutu parlent à l'église une langue moins connue de tout le monde ce qui ne peut pas permettre l'adaptation d'autres personnes.

11. Comment appréciez-vous la solidarité la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des événements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?

Les autochtones ont une bonne solidarité entre eux, quant aux Hutu, ils viennent rarement dans des rencontres de solidarité. Un autre constat est que les Nyali s'intéressent aux Hutu lorsque ces derniers ont un cas de deuil ou autre, mais les Hutu ne s'intéressent pas aux Nyali.

12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?

Notre enquête donne des bonnes appréciations aux relations des enfants Nyali et d'autre communauté, parce que ces relations intègrent les personnes.

13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitiez et donnez des exemples.

Les écoles de la région n'ont pas des mesures discriminatoires, la preuve en est que les enfants des toutes les communautés confondues y étudient.

14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ?

A Tchabi, il y a des autorités coutumières.

Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Le pouvoir coutumier est structure de la manière suivante : chef de chefferie, chef de groupement et enfin chef de village (localité) et enfin chef de 10 maisons.

15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ?

Tchabi n'a produit aucun député à tout le niveau.

Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?

Ceci s'explique par la multiplicité des candidats, mais aussi par le fait que les Hutu ont eu leurs candidats, alors que tous les Hutu dans cette entité pouvaient voter les candidats des Banyali.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?

La chefferie des Wanyali Tchabi connaît plusieurs conflits dont entre autre le conflit foncier (conflit de limite entre la chefferie des Wanyali Tchabi et la chefferie des Walesse Vukuntu), l'insécurité (cette entité est entourée par des voisins violents : au sud dans la Province du Nord-Kivu à Kainama les ADF et au Nord-Est dans la chefferie des Walendu Bindi la rébellion du FRPI de Ngiti).

17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?

Tous les deux conflits font peur à la communauté, mais l'insécurité fait beaucoup plus peur que le conflit foncier.

18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ?

Les causes de ces conflits sont :

- *L'insécurité est due à l'insuffisance d'effectif des agents de l'ordre à dans la chefferie des Wanyali Thabi.*
- *Le conflit foncier est dû au fait que certains chefs des villages vendent des champs à dépassant la limite de leurs entités, mais aussi par le fait que beaucoup des chefs des villages ignorent leurs limites.*

Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?

19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ?

Il n'existe pas des personnes locales qui sont à la base de ce conflit, si c'est que certains chefs ignorent leurs limites.

Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?

Le conflit foncier est dû au fait que les chefs ne connaissent pas leurs vraies limites.

20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ?

Il existe des personnes à la base des conflits entre les communautés.

Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

Ces personnes soutiennent surtout les Hutu et ces personnes se trouvent dans la capitale congolaise à Kinshasa. Ces personnes exigent aux chefs locaux d'octroyer des vastes étendues des terres même sans de ce dernier, c'est ainsi qu'à cas d'un conflit des limites dans les champs les acheteurs (Hutu) ne veulent pas voir les commissions établit par les chefs locaux pour la restaurer ce conflit, mais font appel aux personnes qui les couvrent.

21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?

Sur le plan social le conflit foncier crée une mauvaise convivialité entre la chefferie de Walese Vukuntu et celle des Wanyali Tchabi ; sur le plan économique ce conflit affecte l'exécution des travaux agricoles.

22. Ces conflits ont- ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ?

Ces conflits n'ont pas affecté le vivre ensemble des différentes communautés.

Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?

23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?

Ces conflits affectent les femmes car les parties en conflit violent les femmes, mais aussi les Hutu ont des esclaves féminins qui sont utilisés dans les travaux champêtres, il y a aussi d'autres violations des droits de la femme qu'ils commettent.

24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?

Les enfants ne jouissent pas des tous les droits des enfants parce qu'ils sont obligés de travailler toute la journée aux champs.

25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?

Les conflits fonciers font que beaucoup des jeunes manquent des champs à cultiver, ce qui les incitent à voler les biens d'autrui.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?

Malgré ces conflits les gens continuent à vivre ensemble, parmi les mécanismes locaux permettant cette cohésion sociale on peut citer plusieurs réunions de sécurité qui demande aux différents chefs de mobiliser leurs populations à la culture de non-violence.

27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?

Le comportement individuel maintenant la cohésion sociale à Tchabi c'est l'acceptation mutuelle, mais la communauté déplore l'hypocrisie qui gangrène la communauté Hutu.

28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?

Ces mécanismes ne pourront pas durer longtemps, parce que les Hutu sont fermés et la communauté pense que les Hutu ont un agenda caché.

29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?

Récemment l'ONG SEFI a tenté résoudre les conflits fonciers entre certaines entités, ce qui avait bien marché.

30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?

Effectivement leurs actions peuvent se pérenniser, mais à long terme il faut carrément l'intervention de l'Etat Congolais.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Au niveau local, les autorités devraient créer le rapprochement entre les différentes communautés vivant dans leurs entités, ainsi ils peuvent créer d'emploi pouvant réunir tout le monde.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Au niveau du gouvernement, que l'Etat renforce l'effectif des agents de l'ordre à Tchabi (A Tchabi le Sous CIAT contrôlant la chefferie de Wanyali Tchabi ne comprend que 3 policiers pour 24 villages). Par rapport aux Hutu, que l'Etat veille sur le droit des catégories sociales défavorisées, et que l'Etat trouve des mécanismes pouvant intégrer les Hutu dans dynamique de paix selon la culture de Tchabi.

Enquête n°05

POLE INSTITUTE

**RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

A. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@mid1960s##
- Sexe : M
- Niveau de formation : @@Degree-5##
- Etat matrimonial : Marié et père de @@some## enfants
- Le temps passé dans cette entité : @@x-years##
- Communauté et Province d'origine : @@Village-4##, province de la Tshopo
- Religion : Catholique
- Occupation : @@Occupation-5##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Les Hutu sont venus dans un contexte de guerre du Rwanda d'abord dans le Kivu, par conséquent ce sont des gens qui fuit l'insécurité. Parmi eux il y'a des anciens génocidaires du Rwanda qui se sont réfugiés en Ituri parce qu'on peut les arrêter au Rwanda.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Les Hutu dit ici Banyabwisha se sont installés dans la chefferie des Wanyali Tchabi dans la forêt de Vukaka, ils sont aussi à Matete et à Zunguluka en chefferie de Walesse Vukuntu et enfin ils sont dans la chefferie des Bahema Mitego. Ils ne sont pas en chefferie des Walendu Bindi (Ngiti) donc du côté de Bukiringi parce que les Ngiti leurs sont hostiles.

3. Comment les autres communautés de Geti/Bogo ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

La communauté n'apprécie pas l'arrivée des Hutu, parce que les membres de la communauté ne savent pas les vrais raisons de déplacement des Hutu dans la région de Boga.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? social, culturel, économique et politique ?

La présence des déplacés Hutu a plusieurs conséquences dans la région de Tchabi dont entre autre :

- *Sur le plan social : une nouvelle cohabitation qui est de fois à la base de conflit foncier.*
- *Sur le plan Politique : les hutus demandent un groupement, mais aussi les Hutu affiche des ambitions politiques.*
- *Sur le plan Culturel : il y a le mariage entre les personnes des différentes communautés, mais aussi l'apprentissage du Kinyarwanda pour bien marchander le prix.*
- *Sur le plan économique : les Hutu font l'agriculture, ce qui fait qu'il y'a beaucoup de nourriture, ils font aussi l'élevage des gros bétails et enfin, ils ont créé le marché de Busiyo.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Le mouvement des Hutu est bien organisé, ils ont leurs frères qui vont les recruter jusqu'à les amener dans la région de Boga, c'est ainsi qu'ils viennent à groupe.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? lesquelles ?

Les déplacés hutu exercent les activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage, le commerce.

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? si oui, dans quelle fréquence ? comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Il existe des mariages entre les Hutu et les membres de la communauté locale. La raison de ce mariage est purement économique, les filles Hema ne font pas des dure travaux comme les travaux champêtres, voilà pourquoi beaucoup veulent des filles hutus pour les travaux de champs. Ce mariage peut-être éphémère car les époux n'ont pas la même culture, en plus de cela ce mariage n'est pas équilibré parce que c'est un mariage d'intérêt, ce mariage est à la base de la cohésion sociale.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? si oui, laquelle ? qui en sont membres ? quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Notre enquête n'est pas membres d'une quelconque association locale, parce que son travail le lui interdit.

- 10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?**

Dans l'église catholique de Boga, ce sont les membres de la communauté Hema et Lendu Bindi qui sont majoritaires, mais aussi on trouve dans cette église les membres d'autres communautés ituriennes et d'ailleurs. Dans cette église les gens entretiennent des bonnes relations.

- 11. comment appréciez-vous la solidarité la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des évènements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?**

Il y a une bonne solidarité entre les membres des différentes communautés vivant à Boga ceci s'observe à cas de deuil, maladie et autres évènements, mais dans ces évènements les ne participent pas généralement.

- 12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?**

C'est bien que les enfants des différentes communautés puissent entretenir des bonnes relations entre eux pour permettre une bonne intégration des déplacés et aussi pour la culture de la tolérance à bas âge.

- 13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples.**

Les écoles de Boga n'ont pas des mesures discriminatoire, ceci se prouve par le fait que les enfants des plusieurs communautés y étudient et sont tous traités de la même manière. Mais souvent les enfants Hutu ne viennent pas au cours le samedi parce qu'ils sont des adventistes.

- 14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ?**

Boga est le chef-lieu de la chefferie de Bahema Boga voilà pourquoi à Boga il y'a une autorité coutumière.

Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Le chef de chefferie suivi des chefs de groupement et enfin les chefs de localité.

- 15. Votre communauté a –t-elle des députés au niveau provincial et national ?**

La communauté de Boga n'a pas des députés ni au niveau provincial ou national.

Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?

Le nombre croissant des candidats aux élections de décembre 2018 et le seuil de la CENI.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

- 16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?**

Ici nous avons les conflits fonciers et celui de la milice de FRPI

- 17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?**

Ces deux conflits nous affectent beaucoup.

- 18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ? Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?**

Le conflit foncier oppose souvent les Hutu entre eux, ou avec les membres des communautés locales, ce conflit à des mécontentes sur les limites des terres. Et avec la communauté Lendu Bindi (NGITI), c'est tout simplement dues aux pillages des bêtes des Hema parce la milice attachée au Ngiti.

- 19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ? Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?**

Non, ce sont seulement les individus parfois non identifiés.

- 20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?**

Aucun

- 21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?**

Il existe plusieurs conséquences de ce conflit : l'insécurité, le pillage, les vols de biens, les tueries.

- 22. Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ? Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?**

Non, malgré ce conflit, toutes les communautés vivent à paix à BOGA

- 23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?**

Les femmes sont violées, devenues veuves et traumatisées

- 24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?**

L'abandon scolaire, stress, orphelin etc.

- 25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?**

Enlever, tuer et torturer.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

- 26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?**

Le mécanisme local qu'on observe réside dans l'acceptation mutuelle entre les différentes communautés.

- 27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?**

Cultiver l'esprit de tolérance

- 28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?**

Oui, car ces mécanismes soutiennent les principes de la non-violence

29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?

Nous avons des ONG, la Police, l'armée, les églises, la MONUSCO, les assemblées des communautés, etc.

30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?

A mon avis, ces actions ont un impact positif parce que permet aux gens de continuer à vivre ensemble.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Je pense qu'il faudrait aux autorités locales de toutes les communautés d'instaurer un cadre de concertation communautaire où les gens vont chaque fois réfléchir sur ce qu'il faut qu'on fasse pour maintenir un climat de paix.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Les autorités provinciales et nationales devraient restaurer la paix dans la région de Geti et Boga, mais par rapport aux déplacés Hutu qu'ils puissent éclairer les lanternes des communautés locales pour éviter tout procès d'intention.

Enquête n°06

POLE INSTITUTE

**RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

A. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@mid1980s##
- Sexe : M
- Niveau de formation : @@Degree-6##
- Etat matrimonial : Marié et père de @@some## enfants
- Le temps passé dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et Province d'origine : @@Village-5##, Province de l'Ituri
- Religion : Anglicane
- Occupation : @@Occupation-6##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Les Hutu sont arrivés dans la région de Boga soit disant dans la recherches des terres pour l'agriculture.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Ils sont dans la chefferie des Wanyali Tchabi, chefferie des Walesse Vunkutu et enfin dans ma chefferie des Bahema Mitego.

3. Comment les autres communautés de Geti/Bogo ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Les jeunes s'étaient en guise de protestation à la présence des Hutu dans leurs régions. Contrairement aux vieillards détenteurs du pouvoir qui avaient autorisé leurs présences moyennant le paiement des droits coutumiers.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? Social, culturel, économique et politique ?

Le déplacement des Hutu à plusieurs conséquences que voici :

- *Sur le plan social : on connaît un conflit de génération entre les jeunes et les vieux qui acceptaient la présence des Hutu.*
- *Sur le plan culturel : ils ont introduit une nouvelle religion (Adventiste) dans cette région, mais aussi, ils sont venus avec leurs Boisson.*
- *Sur le plan économique : les Hutu cultivent beaucoup par rapport aux jeunes des communautés locales, ce qui fait que leurs jeunes ont beaucoup d'argent par rapport aux jeunes des communautés autochtones.*
- *Sur le plan politique : les Hutu ont eu leurs candidats, ce qui a fait qu'ils n'ont pas voté les candidats des communautés locales aux élections.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Ils arrivent d'abord en petit groupe qui prépare le terrain pour ceux qui viennent après.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? Lesquelles ?

Ils font le commerce et cultivent des champs

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? Si oui, dans quelle fréquence ? Comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Il existe des mariages entre les jeunes des différentes communautés locales et les Hutu. Dans la plupart de cas ce sont plus les garçons Hema qui marient les filles Hutu, ce mariage est conclu souvent pour des raisons économiques. Les garçons Hema prennent les filles Hutu parce qu'elles savent cultiver plus que les filles Hema, mais hélas aussitôt que ces filles mariées, elles refusent de cultiver les champs, ce poussent à la séparation du couple, par conséquent ce mariage n'est pas durable ni équilibré. Par rapport à la cohésion je peux dire que ce mariage établit un pont entre les communautés.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? Si oui, laquelle ? Qui en sont membres ? Quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Notre enquête est membre de la @@localassociation-2## qui regroupe tous les éleveurs de cette région une association qui veille à la promotion de l'élevage et médiation de conflit avec les agricultures.

10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?

La communauté la plus représentées est celle des autochtones. Mais pas les Hutu. Les relations entre les membres issus des communautés différentes sont bonnes.

- 11. Comment appréciez-vous la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des événements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?**

Il y a une solidarité communautaire dans le cadre de ces événements, mais on remarque difficilement la présence des Hutu dans ces événements.

- 12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?**

En tant que parent, c'est ne pas bien qu'on ait des relations entre les enfants autochtones et Hutu, parce que même lors des jeux les enfants Hutu menacent les enfants des communautés locales.

- 13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples**

Il n'y a pas de discrimination entre les enfants des différentes communautés.

- 14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ? Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?**

Oui, il y a le chef de chefferie, les chefs de groupement, les chefs de localité et le chef de chefferie ou village et les chefs de dix maisons

- 15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ? Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?**

La communauté de Boga n'a pas un député, parce que premièrement les gens n'ont pas réussi à faire des consensus, deuxièmement, parce que les Hutu aussi ont postulé.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

- 16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?**

Plusieurs conflits existent dans cette région dont entre autre : le conflit foncier, l'insécurité causée par la milice Lendu du FRPI, il y'a aussi le conflit liés à la divagation des bêtes (conflit éleveur-agriculteur).

- 17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?**

Tous ces conflits affectent Boga, mais ce qui affecte le plus c'est l'insécurité causée par la milice Lendu du FRPI.

- 18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ? Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?**

Le conflit foncier est dû au fait que dans d'autres entités on ne connaît pas les vraies limites, alors que le conflit lié aux bêtes est dû aux accusations des cultivateurs envers les éleveurs lorsque les bêtes broutent dans des champs, mais aussi de mauvais traitement qu'infligent les agriculteurs aux bêtes trouvées dans leurs champs entraînant de brouter.

- 19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ? Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?**

Du côté des Lendu Bindi (Ngiti) certains députés tiennent des langages qui attisent la haine entre les communautés.

- 20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?**

La discrimination de la Monusco dans ses interventions en faveur des Lendu (Ngiti) en détresse, mais aussi la Monusco qui a beaucoup entretenu la Milice Lendu du FRPI.

- 21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?**
Plusieurs conséquences sont occasionnées par ce conflit : Sur le plan social il y a des divisions au sein de la communauté, des malentendus, des tueries, des enlèvements, des destructions méchantes, des vols, des viols, etc. Sur le plan économique : l'insécurité empêche de se déplacer dans la quiétude.
- 22. Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ? Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?**
Ces conflits ont affecté le vivre ensemble entre les différentes communautés, parce que chaque communauté doit vivre sur ses gardes.
- 23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?**
Les femmes sont tuées, violées, devenues veuves et traumatisées
- 24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?**
L'abandon scolaire, stress, orphelin etc.
- 25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?**
Les jeunes sont animés par le souci de vengeance, du tribalisme, du banditisme.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

- 26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?**
Parmi les mécanismes locaux observés on peut noter que les chefs locaux jouent une bonne médiation pour que les gens rentrent à l'équilibre qui a été rompu. Dans leurs actions on peut noter l'appel à la retenue à cas de provocation.
- 27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?**
Les membres de la communauté maintiennent leurs solidarités et cohésions.
- 28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?**
Notre enquête pense que ces mécanismes et comportements ne peuvent pas durer longtemps, parce que l'Etat doit restaurer la sécurité et juger les différents crimes.
- 29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?**

Certaines institutions ou organisations facilitent le vivre ensemble entre les communautés et parmi ces institutions on peut citer les églises qui facilitent ou encourage les gens à vivre ensemble ; à part les églises on peut voir une ONG se dénommant SEFI qui joue l'intermédiation dans le rétablissement des limite afin d'éviter les conflits fonciers.

30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?

Les actions de différentes institutions et organisations ont un impact sur la cohésion sociale, tout simplement parce que leurs actions maintiennent la paix sociale et permet aux gens de continuer à vivre ensemble.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Je pense qu'il faudrait aux autorités locales de toutes les communautés de mettre un espace d'échange permanent dans lequel doivent se discuter les problèmes qui touche notre entité et envisagé des solutions concertées.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Les autorités provinciales et nationales doivent donner d'explication sur les origines des HUTU, les raisons de leurs présences à BOGA et leurs durées.

Enquête n°07

POLE INSTITUTE

**RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

A. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@middle1970s##
- Sexe : M
- Niveau de formation : @@Degree-6##
- Etat matrimonial : Marié
- Temps passés dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et province d'origine : @@Village-2##, Province de l'Ituri
- Religion : Anglicane
- Occupation : @@Occupation-7##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Selon moi, je sais que Les déplacés HUTU sont arrivés ici chez nous avec un agenda caché qui jusqu'ici n'est pas encore clair. Mais l'on croit qu'ils seraient venus suite :

- Aux guerres qui sévissent dans leurs provinces
- Pour faire quitter les autochtones et récupérer leurs entités car n'étant pas des congolais
- La recherche des terres pour faire des champs.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Ils n'ont pas une zone d'installation fixe, ils sont éparpillés partout les uns sont ici sur place à Boga mais en petit effectif. Ils sont majoritairement installés à CHABI, ZUNGULUKA et MITEGO

3. Comment les autres communautés de Geti/Bogo ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Les communautés autochtone les avaient accueilli avec beaucoup des réserves car ne connaissant pas les causes de leurs arrivés moins encore le temps qu'ils passeraient dans cette entité.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? Social, culturel, économique et politique ?

Je peux dire que :

- *Sur le plan social : leurs présences met l'avenir de nos enfants en danger car ces derniers n'auront pas assez des terres telles que nous laissées par les ancêtres pour nos activités d'élevage et d'agriculture. Ces Hutus s'accaparent terriblement de nos terres.*
- *Sur le plan culturel : je ne sais quoi dire*
- *Sur le plan économique : j'ai comme l'impression qu'ils exploitent nos terres mais ils investissent plus dans leurs entités ou même pays d'origine qui est le Rwanda.*
- *Sur le plan politique : ils sont en train d'émettre notre électorat car ils sont enrôlés comme habitants de nos entités mais lors des élections ils ne votent pas pour nous mais pour eux-mêmes.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Je pense le grand réseau c'est le gouvernement Congolais, car ces Hutus arrivent ici avec des documents autorisant leurs déplacement ici. Et s'ils sont menacés les interventions proviennent de Kinshasa pour exiger qu'on leurs laisse en paix.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? Lesquelles ?

Oui. Ils font les commerces des produits de leurs champs, ils sont des tenanciers des pharmacies, boutiques et font des taxis. Ils ont aussi des écoles et centres de santé.

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? Si oui, dans quelle fréquence ? Comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Oui, mais rarement c'est un cas vraiment isolé. Je ne crois pas que ce mariage soit durable. Souvent ce sont les hommes de la communauté autochtone qui épousent les filles HUTU par intérêt car semble-t-il, elles sont fortes aux travaux des champs, mais en réalité quand elles sont au mariage elles imitent les filles de notre communauté. D'où il ya pas équilibre. Et ne favorise pas une cohésion.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? Si oui, laquelle ? Qui en sont membres ? Quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Oui, je suis membre de la @@localassociation-3## ; l'adhésion est ouverte à tout le monde, autochtone ou pas. Son but est l'assistance en cas des difficultés telles que maladies graves,

deuil, mariage, etc. Aussi elle prête l'argent aux membres remboursables selon les compromis moyennant un petit intérêt.

- 10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?**

La communauté la plus représentée est celle des autochtones car les HUTU sont des adventistes une religion qui n'existait pas avant leurs arrivés. Les relations entre les membres issus des communautés différentes sont bonnes.

- 11. comment appréciez-vous la solidarité la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des évènements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?**

La solidarité est vraiment forte avec d'autres communautés sauf auprès des HUTU car leurs pratiques et façons de célébrer les événements se différent largement des nôtres. Par exemple, eux, n'ont aucun respect à l'endroit des mort même leurs nourritures n'est se prépare pas comme les nôtres.

- 12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?**

En tant que parent, je n'apprécie pas une relation entre mes enfants avec ceux des HUTU. Car les enfants de ces derniers ne vont pas à l'école mais plus aux champs et s'il y a relation étroite, nos enfants risquent de décrocher les écoles ou avoir des rendements moins encourageants.

- 13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples**

Oui, et sont traités de la même manière. Par exemple quand il s'agit des sanctions, tous sont punis mêmement.

- 14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ? Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?**

Oui, il y a le chef de chefferie, les chefs de groupement, les chefs de localité et village

- 15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ?**

Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?

Non, selon moi c'est parce qu'il y avait beaucoup des candidats ce qui a émietté l'électorat.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

- 16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?**

Ici nous avons les conflits fonciers entre nous, les conflits avec la communauté NGITI, et actuellement les attaques des ADF/NALU

- 17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?**

Je peux dire que tous ces conflits affectent notre communauté mais le plus complexe est celui qui nous oppose avec le NGITI.

- 18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ? Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?**

A ce que je sache, le conflit foncier est causé par l'inobservance de limites de terre telle que nous léguées par nos parents, avec la communauté NGITI, c'est peut être à cause de nos richesses (bétails. Par jalousie, ils nous attaquent pour voler nos vaches. Avec l'ADF/NALU c'est difficile d'en savoir. Selon les informations reçues, il semble que certains jeunes de la communauté utiliseraient l'argent des ADF et que par esprit de détournement ne veulent pas rembourser, c'est qui oblige les ADF de venir eux même reprendre leurs argent.

- 19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ? Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?**

Non, ce sont seulement les individus isolés pas les communautés entières.

- 20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?**

Oui, le gouvernement Congolais et les ONG internationales comme la MONUSCO. Nous jugeons le gouvernement congolais par le fait qu'il ne s'implique jamais assez pour mettre fin à nos différends. Aussi, le fait que les milices NGITI s'habillent en tenue militaire des FARDC dénote qu'ils sont appuyés par le gouvernement. La MONUSCO se penche du côté de NGITI non seulement du fait qu'elle a une base chez eux ; mais aussi l'insécurité que cause les miliciens NGITI constitue la preuve de la continuité ou le maintien des opérations de cette organisation.

- 21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?**

Plusieurs conséquences sont occasionnées par ce conflit : l'insécurité nous empêche d'exercer nos activités agropastorales car nous sommes soit tués soit nos bétails emportés ou biens pillés. Avec comme conséquence sociale l'appauvrissement, le chômage de nos enfants, la fuite du milieu, etc.

- 22. Ces conflits ont- ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ? Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?**

Oui, car désormais nous vivons sur nos gardes et ne faisons confiances à personnes même pas à notre gouvernement. En terme des faits : par exemples les tueries ou les enlèvements des enseignants n'exposent-elle pas les élèves au chômage ?

- 23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?**

Les femmes sont tuées, violées, devenues veuves et traumatisées

24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?

L'abandon scolaire, stress, orphelin etc.

25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?

Sont animés par le souci de vengeance, du tribalisme, du banditisme et souffrent parfois de maladie mentale suite aux alcools et drogues prises pour avoir l'esprit disposé à nuire dans l'inconscience.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?

Oui les gens se réunissent sous forme des assemblées que nous appelons BARAZA pour débattre et trouver des solutions et permettre aux gens de continuer à vivre ensemble.

27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?

Il y a observance stricte des règles communautaires

28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?

Oui, car ces mécanismes soutiennent les principes de la non-violence

29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?

Nous avons des ONG comme le Réseau Haki na Amani, la MONUSCO, les assemblées des communautés, etc. Ils favorisent les dialogues communautaires, organisent des séminaires sur la paix et réconciliation.

30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?

A mon avis, ces actions ont un impact mitigé sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans notre milieu car les problèmes persistent jusqu'aujourd'hui.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Je pense qu'il faudrait aux autorités locales de toutes les communautés de mettre un espace d'échange permanent dans lequel doivent se discuter les problèmes qui touche notre entité et envisagé des solutions concertées.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Le gouvernement doit désarmer la milice et imposer la paix. Et chercher comment faire retourner les HUTU dans leurs provinces d'origine pour prévenir les conflits en perspective.

Enquête n°08

POLE INSTITUTE

**RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

A. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@early1970s##
- Sexe : M
- Niveau de formation : @@degree-7##
- Etat matrimonial : Marié
- Temps passés dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et province d'origine : @@Village-2##, Province de l'Ituri
- Religion : Anglicane
- Occupation : @@Occupation-8

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Selon moi, je sais que les déplacés HUTU sont arrivés ici chez nous à la recherche des terres pour leurs agricultures et à l'insécurité dans leurs province d'origine.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Ils sont à BOGA, CHABI et MITEGO

3. Comment les autres communautés de Geti/Boga ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Les communautés autochtones les avaient bien accueillis en donnant même des vivres et loyer aux uns parmi eux.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? Social, culturel, économique et politique ?

Je peux dire que :

- *Sur le plan social : je remarque que depuis leurs arrivés, il s'installe chez eux un comportement de méfiance et d'orgueil vis-à-vis des autres communautés.*
- *Sur le plan culturel : ils nous apprennent à cultiver comme jamais au par avant.*
- *Sur le plan économique : Avec leurs commerces, le milieu commence à être désenclavé et attractif.*
- *Sur le plan politique : Ils veulent avoir leurs propres représentants.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Je ne sais pas, mais je pense qu'ils sont entrain de venir d'après les informations et les itinéraires tracé par leurs prédécesseurs

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? Lesquelles ?

Oui. Ils font les commerces des produits de leurs champs, ils sont des tenanciers des pharmacies, boutiques et font des taxis. Ils ont aussi des écoles et centres de santé.

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? Si oui, dans quelle fréquence ? Comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Oui, mais rarement et difficile de juger sur sa durabilité, équilibre et cohésion

9. Etes-vous membre d'une association locale ? Si oui, laquelle ? Qui en sont membres ? Quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Oui, je suis membre de la @@localassociation-3## ; l'adhésion est ouverte à tout le monde, autochtone ou pas. Son but est l'assistance en cas des difficultés telles que maladies graves, deuil, mariage, etc. Aussi elle prête l'argent aux membres remboursables selon les compromis moyennant un petit intérêt.

10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?

La communauté la plus représentées est celle des autochtones mais l'on trouve également un groupe restreint des HUTU. Les relations entre les membres issus des communautés différentes sont jusqu'ici visiblement bonnes.

11. Comment appréciez-vous la solidarité la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des évènements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?

La solidarité est forte entre les communautés

12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?

En tant que parent, je n'apprécie pas une relation entre mes enfants avec ceux des HUTU. Mais ils peuvent avoir des relations des collègues mais non de camaraderie car les enfants Hutu sont trop brutaux et moins polis.

13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples

Oui, et sont traités de la même manière il n'y a pas encore eu un cas de revendication.

14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ? Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Oui, il y a le chef de chefferie, les chefs de groupement, les chefs de localité et village

15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ?

Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?

Non, absence du candidat commun de la communauté.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?

Ici nous avons les conflits fonciers entre nous et les conflits avec la communauté NGITI.

17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?

Je peux dire que tous ces conflits affectent notre communauté surtout celui de la milice NGITI.

18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ? Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?

Je pense que le conflit foncier est causé par le manque du respect de limites de terre des uns et des autres et pour la milice NGITI les causes ne sont jamais connues peut être pour le plaisir de tuer, voler et violer.

19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ? Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?

Non, ce sont seulement les individus isolés pas les communautés entières.

20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

Non

21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?

Plusieurs conséquences sont occasionnées par ce conflit : l'insécurité nous empêche d'exercer nos activités agropastorales car nous sommes soit tués soit nos bétails emportés ou biens pillés. Avec comme conséquence sociale l'appauvrissement, le chômage de nos enfants, la fuite du milieu, etc.

22. Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ? Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?

Oui, la continuité des tueries, de vols, viols, etc.

23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?

Les femmes sont tuées, violées, devenues veuves, déposséder des terre et traumatisées

24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?

L'abandon scolaire, stress, orphelin etc.

25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?

Sont animés par le souci de vengeance, du tribalisme, du banditisme et souffrent parfois de maladie mentale suite aux alcools et drogues prises pour avoir l'esprit disposé à nuire dans l'inconscience.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?

Souvent il y a interposition du chef pour dire le droit et faire comprendre les partis.

27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?

Il ya une structure des sages dénommée EGABO visant à édicter des règles communautaires pour faire régner la PAIX.

28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?

Non, car beaucoup sont récalcitrants et récidivent.

29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?

Nous avons l'armée, la police, l'Eglise, des ONG etc. Ils favorisent les dialogues communautaires, organisent des séminaires sur la paix et réconciliation.

30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?

A mon avis, ces actions ont un impact positif mais beaucoup de choses restent à faire.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Je pense qu'il faudrait aux autorités locales doivent faire participer toute les communautés dans le processus décisionnel et sensibiliser les jeunes contre le recours à la violence.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

- *Le gouvernement doit imposer la paix ;*
- *Renforcer l'armée ;*
- *Donner les travaux aux jeunes*
- *Soutenir les victimes des conflits.*

Enquête n°09

POLE INSTITUTE

RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GARND S LACS/ CAS DE HUTU EN ITURI

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

B. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@early1970s##
- Sexe : M
- Niveau de formation : @@degree-8##
- Etat matrimonial : Marié
- Temps passés dans cette entité : @@x-years##
- Communauté et province d'origine : @@Village-2##, Province de l'Ituri
- Religion : Musulman
- Occupation : @@Occupation-9##

C. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Selon moi, je sais que Les déplacés HUTU sont arrivés ici chez nous suite :

- *Aux manques des terres cultivables chez eux*
- *L'instabilité de leurs provinces*
- *La complicité du gouvernement Congolais*

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Ils sont à BOGA, CHABI, ZUNGULUKA et MITEGO

3. Comment les autres communautés de Geti/Boga ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Les communautés autochtones n'ont pas aimé leurs présences.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? Social, culturel, économique et politique ?

Je peux dire que :

- *Sur le plan social : les mariages mixtes qui s'effectuent avec eux diminuent les valeurs ancestrales.*
- *Sur le plan culturel : Rien à signaler jusqu'ici.*
- *Sur le plan économique : Ils épuisent nos ressources et même les vitamines des sols, après leurs départs un jour nous perdrons beaucoup.*
- *Sur le plan politique : ils sont ambitieux, ils peuvent un jour briguer la législatives au nom de nos entités mais se mettre uniquement au service de leurs causes.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Je ne sais pas.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? Lesquelles ?

Oui. Ils font les commerces des produits de leurs champs, ils sont des tenanciers des pharmacies, boutiques et font des taxis. Ils ont aussi des écoles et centres de santé.

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? Si oui, dans quelle fréquence ? Comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Oui, mais rarement ce mariage n'est pas durable. Et ne favorise pas une cohésion.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? Si oui, laquelle ? Qui en sont membres ? Quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Non

10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?

La communauté la plus représentées est celle des autochtones. Les relations entre les membres issus des communautés différentes sont bonnes.

11. Comment appréciez-vous la solidarité la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des évènements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?

En tout cas il y a une solidarité remarquable et appréciables des toutes les communautés.

12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?

En tant que parent, je ne peux que permettre à mes enfants de fréquenter les autres enfants des communautés dont nous avons suffisamment des connaissances sur eux surtout en matière de moralité. Les enfants sont difficilement gérable il est compliqué de les imposer les amis.

13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples.

Oui, et sont traités de la même manière. Ils sont régis par le même règlement.

14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ? Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Oui, il y a le chef de chefferie, les chefs de groupement, les chefs de localité et village

15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ?

Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?

Non, C'est à cause de la machine à voter et le calcul des seuils.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?

Ici nous avons les conflits fonciers et celui de la milice de FRPI

17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?

Ces deux conflits nous affectent beaucoup.

18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ? Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?

A ce que je sache, le conflit foncier oppose souvent les individus d'une même communauté souvent par des mécontentes sur les limites des terres. Et avec la communauté NGITI, c'est tout simplement dues aux richesses que détiennent les hema qui attisent la jalousie et par conséquent source de pillage, viol et vol.

19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ? Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?

Non, ce sont seulement les individus parfois non identifiés.

20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

Oui, la MONUSCO ; comment comprendre quand un milicien NGITI est capturé la MONUSCO se déploie rapidement pour lui venir en aider et imposer sa libération alors que si le nôtre est pris, c'est un silence radio qui va s'en suivre.

21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?

Plusieurs conséquences sont occasionnées par ce conflit : l'insécurité, le pillage, les vols de biens, les tueries.

22. Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ? Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?

Non, car malgré tout, toutes les communautés résident ici à BOGA

23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?

Les femmes sont tuées, violées, devenues veuves et traumatisées

24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?

L'abandon scolaire, stress, orphelin etc.

25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?

Enlever, tuer et torturer.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

- 26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?**
Hospitalité toujours et sensibilisation sur la non-violence.
- 27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?**
Toujours se référer à l'autorité locale.
- 28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?**
Oui, mais pour d'autres cas, la force aussi s'impose.
- 29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?**
Nous avons des ONG, les églises, l'armée et la police. Ils favorisent les dialogues communautaires, organisent des séminaires sur la paix et réconciliation.
- 30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?**
A mon avis, ces actions ont un impact mitigé sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans notre milieu car les problèmes persistent jusqu'aujourd'hui.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

- 31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?**
Je pense qu'il faudrait aux autorités locales de toutes les communautés de mettre un espace d'échange permanent dans lequel doivent se discuter les problèmes qui touche notre entité et envisagé des solutions concertées.
- 32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?**
Doit venir expliciter les origines des HUTU, les raison de leurs présences à BOGA et leurs durées.

*Enquête n°10***POLE INSTITUTE****RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

D. PRESENTATION DE L'ENQUETE**1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?**

- Année de naissance : @@early1950s##
- Sexe : M
- Niveau de formation : @@degree-9##
- Etat matrimonial : Marié
- Temps passés dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et province d'origine : @@Village-2, Province de l'Ituri
- Religion : Anglicane
- Occupation : @@Occupation-10##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE**1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?**

Je ne sais pas.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Ils sont à BOGA uniquement à BULEY, CHABI, ZUNGULUKA et MITEGO

3. Comment les autres communautés de Geti/Bogo ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Le fait qu'ils n'ont jamais été victime d'une quelconque attaque ou menace de la population autochtone prouve à suffisance qu'ils ont été bien accueillis.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? Social, culturel, économique et politique ?

Je peux dire que :

- *Sur le plan social : conclusion des mariages avec certains autochtones alors qu'ils sont d'abord considéré comme inconnus.*
- *Sur le plan culturel : ils nous apprennent à cultiver*
- *Sur le plan économique : les entités où ils sont n'ont plus le problème de faim, et sont devenues attractives car les acheteurs des biens agricoles viennent de partout principalement de Bunia pour venir acheter les produits.*
- *Sur le plan politique : Comme tout congolais ils ont droit de participer aux activités politiques du pays. Ayant été enrôlé dans nos entités, ils ont voté sans problème et d'ailleurs un de leurs avait été candidat.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Je ne sais pas

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? Lesquelles ?

Oui. Ils font les commerces des produits de leurs champs, l'élevage, l'agriculture, le transport et l'éducation car ils possèdent des écoles.

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? Si oui, dans quelle fréquence ? Comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Oui, mais rarement, c'est encore tôt de juger sur la durabilité. Mais je pense que si ce peuple restait ici longtemps ces mariages pourraient durer, mais s'ils partent je ne pense pas que les mariés accepteraient de vivre loin de leur communauté. Notre idéal a toujours été que nos enfants se marient entre eux. , nous remarquons qu'il y a de l'équilibre dans leurs foyers. Mais ce mariage ne favorise pas encore la cohésion.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? Si oui, laquelle ? Qui en sont membres ? Quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Non

10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?

La communauté la plus représentées est celle des autochtones. Certes, toutes les communautés y sont représentées même en petit nombre. Les relations entre les membres issus des communautés différentes sont bonnes.

11. Comment appréciez-vous la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des évènements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?

Je vois une très bonne solidarité dans ce genre de circonstance, parfois même les noms d'une communauté est emprunté ou donné à une autre communauté.

12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?

En tant que parent, je demande toujours aux enfants de copier les valeurs positives car aucune communauté n'a que des valeurs positives ou négatives. En plus les enfants sont en contact avec les autres à l'école, au marché, etc. D'où il est difficile d'interdire les fréquentations des enfants mais on peut limiter les mauvaises fréquentations si elles sont observées.

13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples

Oui, et sont traités de la même manière.

14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ? Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Oui, il y a le chef de coutumier, les chefs de groupement, les chefs de localité et le chef de chefferie ou village

15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ? Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?

Non, selon moi c'est d'abord à cause des calculs seuil, ensuite nous avons une population moins nombreuses en plus il y a eu plus d'un candidat, d'où les chances de réussite était également minime.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?

Ici nous avons :

- *les conflits fonciers*
- *Les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs*
- *Le problème de déplacement incontrôlé de la population venant d'ailleurs*
- *Les problèmes de divagation des bêtes.*
- *Vols des bétails*

17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?

Je peux dire que tous ces conflits affectent notre communauté mais le plus compliqué est celui qui nous oppose avec le NGITI.

18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ? Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?

- *le conflit foncier est causé par l'inobservance de limites de terre*
- *Les éleveurs accusent les agriculteurs des mauvais traitements infligé à leurs bêtes parfois ils les tuent, et les agriculteurs déplorent la destruction de leurs champs par les bêtes des éleveurs.*
- *Le déplacement massif d'une communauté vers une autre communauté est mal interprété. Pour certains ils pensent que les communautés déplacés chercheraient à leurs déposséder de leurs terres, ce qui pourrait dégénérer à un conflit ouvert.*
- *Les circulations incontrôlées des bêtes sont également sources des conflits car les bêtes non contrôlés détruisent les biens des autres.*

- 19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ? Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?**

Oui, les groupes des individus mal intentionnés au sein des communautés.

- 20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?**

Je ne sais pas.

- 21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?**

Plusieurs conséquences sont occasionnées par ce conflit : Sur le plan social il y a des divisions au sein de la communauté, des suspicions, des malentendus, des divorces, des tueries, des enlèvements, des destructions méchantes, des vols, des viols, etc. Sur le plan économique : l'insécurité nous empêche de se déplacer dans la quiétude. Imaginez, le conflit entre notre communauté à celle de NGITI ; alors que nous sommes appelés à parcourir 80 km dans les entités de ces peuples pour atteindre Bunia, nous sommes trop souvent victimes de dépouillement et cela appauvri considérablement. Les vols permanent de nos bêtes nous affaiblies économiquement alors que la principale économie de MUHEMA c'est la vache.

- 22. Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ? Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?**

Oui, car désormais nous vivons sur nos gardes et ne faisons confiance à personne même pas à notre gouvernement. En termes de faits : les gens commencent même à aller faire des ventes et achats en Ouganda ici en prenant dangereusement la voie de la rivière SIMILIKI pour contourner les problèmes d'insécurité des NGITI

- 23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?**

Les femmes sont tuées, violées, devenues veuves et traumatisées

- 24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?**

L'abandon scolaire, stress, orphelin etc.

- 25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?**

Sont animés par le souci de vengeance, du tribalisme, du banditisme et souffrent parfois de maladie mentale suite aux alcools et drogues prises pour avoir l'esprit disposé à nuire dans l'inconscience.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

- 26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?**

Pour nous le mécanisme est simple. Reconnaître que MUNGITI est MUNYABOGA est par conséquent a droit d'être aimé. C'est ainsi que vous trouverez certains NGITI vivre paisiblement chez nous alors que chez eux c'est impossible de voir vivre un de notre là-bas.

- 27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?**

Cultiver l'esprit de tolérance

28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?

Oui, car ces mécanismes soutiennent les principes de la non-violence

29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?

Nous avons des ONG, la Police, l'armée, les églises, la MONUSCO, les assemblées des communautés, etc. qui nous aident.

30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?

A mon avis, ces actions ont un impact positif au lieu de rien.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Je pense qu'il faudrait aux autorités locales de toutes les communautés de mettre un espace d'échange permanent dans lequel doivent se discuter les problèmes qui touche notre entité et envisagé des solutions concertées.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Le gouvernement doit désarmer la milice et imposer la paix. Et chercher comment faire retourner les HUTU dans leurs provinces d'origine pour prévenir les conflits en perspective.

*Enquête n°11***POLE INSTITUTE****RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

E. PRESENTATION DE L'ENQUETE**1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?**

- Année de naissance : @@mid1950s##
- Sexe : M
- Niveau de formation : @@degree-6##
- Etat matrimonial : Marié
- Temps passés dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et province d'origine : @@Village-6##, Province de l'Ituri
- Religion : Anglicane
- Occupation : @@Occupation-10##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE**1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?**

C'est que je sais, ils sont venus chercher des terrains pour leurs champs.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Ils sont à BOGA, CHABI, ZUNGULUKA et MITEGO

3. Comment les autres communautés de Geti/Bogo ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Ils ont été bien accueilli, nous leurs avons donné les places pour habiter et cultiver

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? Social, culturel, économique et politique ?

Je peux dire que :

- *Sur le plan social : sur le plan social, je crois que leurs présence a augmenté l'effectif de la population par conséquent nous enregistrons au quotidiens des problèmes des vols, des violences, des viols ou des adultères.*
- *Sur le plan culturel : je pense que cette cohabitation mixe nos cultures en ce sens que nous commençons comme eux à apprendre d'autres langues, à manger et boire d'autres nourritures et boisson, à pratiquer des mœurs que nous n'observions pas. Par exemple, les Hutu, n'avaient aucune considération pour les morts. Le corps de la personne décédé était abandonné dans le dépôt de la maison et les gens se rendaient aux champs c'est aux retours des champs que le corps est pris pour être inhumé sans aucune cérémonie ni deuil ; mais maintenant ils observent et pratiquent les rites circonscrit en cas de deuil, comme l'exposition des corps, les prières, la nourriture. Cette pratique est connue là-bas sous l'appellation de KU NYOLEWA.*
- *Sur le plan économique : Il ya circulation des biens de banque, le milieu est devenu attractif, le problème de manque des nourritures est résolu,*
- *Sur le plan politique : aucune conséquence jusqu'ici car ils ne font pas partis de la politique de la chefferie et ne sont pas invité à intégrer le comité de gestion. D'ailleurs nous avons interdit qu'ils s'organisent administrativement que politiquement. Ils doivent se référer à l'autorité que nous représentons.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Ce que nous avons constaté, ces gens sont très malin, la première personne qui arrive achète un lopin de terre mais quelques jours après, vous trouverez dans ce même endroit un effectif de 10 voire 20 personnes venues s'y installer au nom de la parenté. Ceux-là aussi commencent à acheter des terres en réservant également la même stratégie aux autres qui arrivent.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? Lesquelles ?

Oui. Ils font les commerce des produits de leurs champs, ils ya certains qui ont des boutiques, des pharmacies, etc. Ils pratiquent l'élevage, l'agriculture, le transport et l'éducation car ils possèdent des écoles.

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? Si oui, dans quelle fréquence ? Comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Oui, mais rarement. C'est sont plus nos garçons qui prennent leurs filles en mariage. Chez eux, comme l'enfant appartient à la maman, ils préfèrent se marier avec les filles de leurs communautés pour accroître leurs démographies. Mais leurs filles peuvent se marier avec d'autres communautés et les enfants issus de ce mariage seront toujours des Hutus. Raison pour laquelle, deux mariages que nous avons assistés à leurs dissolutions ici, les filles Hutus sont parties avec les enfants. De mon point de vue, ce mariage ne sont pas durable car les comportements culturel des mariés se différent et est souvent source des problèmes aux foyers ; d'où il ya vraiment pas d'équilibre. Je pense que ce mariage favorise aussi la cohésion entre les communautés.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? Si oui, laquelle ? Qui en sont membres ? Quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Non

- 10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?**

La communauté la plus représentées est celle des autochtones. On trouve aussi d'autres communautés avec qui nous vivons ici. Les Hutus ne fréquentent pas nos églises. Ils sont des adventistes. Une religion aussi nouvelle chez nous ici qui rend retissant les gens à adhérer. Les relations entre les membres issus des communautés différentes sont bonnes.

- 11. Comment appréciez-vous la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des évènements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?**

Je vois une très bonne solidarité entre les communautés, les gens s'entraident, se soutiennent, collaborent dans les pareils circonstances. C'est vraiment encourageant.

- 12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?**

En tant que parent, je demande toujours aux enfants de copier les valeurs positives car aucune communauté n'a que des valeurs positives ou négatives. En plus les enfants sont en contact avec les autres à l'école, au marché, etc. D'où il est difficile d'interdire les fréquentations des enfants mais on peut limiter les mauvaises fréquentations si elles sont observées.

- 13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples**

Oui, et sont traités de la même manière.

- 14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ? Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?**

Oui, il y a le chef de coutumier, les chefs de groupement, les chefs de localité et le chef de chefferie ou village et les chefs de dix maisons

- 15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ? Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?**

Non, manque d'unité autour d'une candidature, l'effectif minime des électeurs par rapport aux calculs des seuils, etc.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

- 16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?**

Ici, nous n'avons vraiment pas des conflits dans le vrais sens du terme. Il y a seulement le conflit entre le NYALI TCHABI et les WALESE VUKUTU.

- 17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?**

C'est seulement c'est problème avec WALESE VUKUTU aussi ce conflit n'affecte pas trop la communauté.

- 18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ? Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?**

Mésententes autours des limites de chefferie.

- 19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ? Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?**

Oui, les groupes des individus mal intentionnés au sein des communautés.

- 20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?**

Non.

- 21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?**

Plusieurs conséquences sont occasionnées par ce conflit : Sur le plan social il y a des divisions au sein de la communauté, des suspicions, des malentendus, des destructions méchantes, des vols, etc. Sur le plan économique : rien de grave

- 22. Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ? Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?**

Non

- 23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?**

Rien de grave

- 24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?**

Rien de grave

- 25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?**

La perte d'étendu pour la culture.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

- 26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?**

Les chefs des chefferies, des groupements, des localités et villages se rencontrent régulièrement pour essayer de prévenir le conflit et trouver d'autres solutions aux problèmes des limites.

- 27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?**

Les recours aux comportements de non-violence, toujours faire recours aux autorités locales

- 28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?**

Oui, car ils permettent jusqu'ici à la non intensification des conflits.

- 29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?**

Nous avons la chefferie, des ONG, la Police, l'armée, les églises, qui aident.

- 30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?**

A mon avis, ces actions ont un impact positif.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

- 31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?**

Je pense qu'il faudrait aux autorités locales de toutes les communautés de mettre un espace d'échange permanent dans lequel doivent se discuter les problèmes qui touche notre entité et envisagé des solutions concertées.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Les autorités locales, provinciales et nationales devraient travailler ensemble sur l'actualisation et la mise en jours de la cartographie des chefferies, groupement et village. Et favoriser les rencontres intercommunautaires.

Enquête n°12

POLE INSTITUTE

**RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle ..., consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

A. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@early1980s##
- Sexe : M
- Niveau de formation : @@degree-6##
- Etat matrimonial : Marié
- Temps passés dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et province d'origine : @@Village-6##, Province de l'Ituri
- Religion : Anglicane
- Occupation : @@Occupation-7##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Ces déplacés sont arrivé dans le cadre des recherches des terrains pour l'agriculture.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Ils sont à BOGA, CHABI, ZUNGULUKA et MITEGO

3. Comment les autres communautés de Geti/Bogo ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Il y a eu soulèvement des jeunes qui ne voulaient pas de leurs présences. Contrairement aux vieillards détenteurs du pouvoir qui avaient autorisé leurs présences moyennant le paiement des droits coutumiers.

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? Social, culturel, économique et politique ?

Je peux dire que :

- *Sur le plan social il y a eu conflit entre les jeunes et les vieillards.*
- *Sur le plan culturel : ils nous ont appris l'agriculture, nous qui cultivions 3 fois par ans mais avec leurs méthodes et techniques nous cultivons désormais toute l'année.*
- *Sur le plan économique : Au début, quand ils ont commencé à produire, les jeunes de notre étaient affaiblis économiquement car ces hutus faisaient beaucoup d'argent que nous. Il faut signaler aussi que leurs présences et activités à contribuer à la circulation des biens de banque et à la diminution de crise alimentaires.*
- *Sur le plan politique : ils ne font pas partis de la politique de la chefferie et ne sont pas invité à intégrer le comité de gestion. En plus ils ne sont pas organisés administrativement que coutumièrement ils se réfèrent à nos autorités locales.*

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Les Hutus ont toujours été à TCHABI. Ce sont eux qui ont fait appel aux leurs de venir car les climats et les sols d'ici sont favorables aux activités de l'agriculture. Il ya qui disent à leurs frères qu'on trouve même de l'or en cultivant.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? Lesquelles ?

Oui. Ils font le commerce

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? Si oui, dans quelle fréquence ? Comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Oui, mais rarement. C'est sont plus nos garçons qui prennent leurs filles en mariage. Chez eux, comme l'enfant appartient à la maman, ils préfèrent se marier avec les filles de leurs communautés pour accroitre leurs démographies. Mais leurs filles peuvent se marier avec d'autres communautés et les enfants issus de ce mariage seront toujours des Hutus. Raison pour laquelle, deux mariages que nous avons assistés à leurs dissolutions ici, les filles Hutus sont parties avec les enfants. De mon point de vue, ce mariage ne sont pas durable car les comportements culturel des mariés se différent et est souvent source des problèmes aux foyers ; d'où il ya vraiment pas d'équilibre. Je pense que ce mariage favorise aussi la cohésion entre les communautés.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? Si oui, laquelle ? Qui en sont membres ? Quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Oui ; @@localassociation-3##, elle regroupe les membres de toutes les communautés sans distinctions. Mêmes les Hutus font partis. Son but principal est l'aide financier en termes d'emprunt ou de soutien en cas de problème comme mariage, deuil, etc. L'association donne également des formations d'initiation pour la relance économique dans notre milieu.

10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?

La communauté la plus représentées est celle des autochtones. On trouve aussi d'autres communautés avec qui nous vivons ici. Les relations entre les membres issus des communautés différentes sont bonnes.

- 11. Comment appréciez-vous la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des événements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?**

Je vois une très bonne solidarité entre les communautés, les gens s'entraident, se soutiennent, collaborent dans les pareils circonstances.

- 12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?**

En tant que parent, je ne peux pas apprécier les relations entre mes enfants et ceux de la tribu Hutu, car les enfants de cette dernière sont trop brutales et aiment les bagarres, souvent ils se blessent entre eux.

- 13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples**

Oui, et sont traités de la même manière. Sauf que les enfants de la communauté Hutu ne fréquentent pas l'école le samedi à cause de leur église et sont exposés aux sanctions ou autres formes de traitement.

- 14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ? Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?**

Oui, il y a le chef de coutumier, les chefs de groupement, les chefs de localité et le chef de chefferie ou village et les chefs de dix maisons.

- 15. Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ? Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?**

Non, manque d'unité autour d'une candidature.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

- 16. Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?**

Ici, nous n'avons le conflit foncier et le conflit de pouvoir.

- 17. De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?**

Les deux conflits (fonciers et pouvoir)

- 18. D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ? Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?**

Pour le conflit foncier ce sont des limites des villages, des groupements et des champs. Pour les conflits de pouvoir, c'est le fait que le Chef de Chefferie s'est permis de subdiviser certains groupements qui au départ avaient quatre villages en 11 villages et les anciens chefs ont vu leurs pouvoirs se restreindre et leurs espaces se rétrécir. Ce qui provoque des conflits entre les anciens chefs et les nouveaux.

- 19. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ? Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?**

Oui, les Chef de la chefferie, les chefs coutumiers, les chefs des groupements et les chefs des villages. Ils subdivisent les terres et délimitent les territoires sans tenir compte des cartes ni des lois du pays.

- 20. D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins,**

dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?

Non.

- 21. Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?**

Plusieurs conséquences sont occasionnées par ce conflit :

Sur le plan social il y a des tensions entre les communautés, des malentendus, des destructions méchantes, des vols, etc.

Sur le plan économique : rien de grave

- 22. Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ? Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?**

Non

- 23. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?**

Rien de grave

- 24. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?**

Rien de grave

- 25. Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?**

Je ne sais pas mais les jeunes sont manipulés par les chefs.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

- 26. Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?**

Nous avons un système des assemblées populaires malheureusement qui ne sont pas régulières, au cours desquelles nous débattons des tels sujets mais les décisions sont rarement mises en application.

- 27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?**

Bon, chacun essaye de se réserver de peur aussi d'être poursuivi par les policiers et dépensé beaucoup d'argent.

- 28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?**

Oui, car la police ici est sans pitié en terme d'amende.

- 29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?**

Nous avons ici l'ILP (Initiative Locale pour la Paix) et les ONG comme CFI, qui aident.

- 30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?**

A mon avis, ces actions ont un impact positif. Mais sont limités en terme financement.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

- 31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?**

Je pense qu'il faudrait aux autorités locales de toutes les communautés de mettre un espace d'échange permanent dans lequel doivent se discuter les problèmes qui touche notre entité et envisagé des solutions concertées.

32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?

Que le gouvernement puisse cartographier les villages car il ya manque des cartes villages et provoque des problèmes fonciers.

Enquête n°13

POLE INSTITUTE

**RECHERCHE SUR MOBILITE ET CONFLITS DANS LES GRANDS LACS/
CAS DE HUTU EN ITURI**

Pour les personnes appartenant à d'autres communautés (autochtones)

Introduction/ Consentement éclairé

Bonjour M/Mme

Je m'appelle, consultant chercheur : enquêteur dans un projet d'étude sur la mobilité et les conflits dans la région des grands lacs initié par Pole Institute basé, une organisation non gouvernementale de développement de la RDC basée à Goma. Cette étude s'intéresse principalement à la problématique des déplacés internes en Rd Congo et spécialement des déplacés hutu dans les zones de Geti et Boga dans la Province de l'Ituri. Je vous remercie pour l'accueil et le temps que vous m'accordez pour échanger. Avant de commencer, je voudrais vous rassurer du caractère anonyme de l'analyse des données et du respect strict de la confidentialité. Cet entretien prendra au maximum 90 minutes.

Avez-vous maintenant des questions à nous/me poser concernant cette recherche ?

Acceptez-vous de participer à cette recherche comme personne ressource ? OUI

B. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1. Pouvez-vous me donner quelques éléments de votre présentation ?

- Année de naissance : @@late1960s##
- Sexe : M
- Niveau de formation : @@degree-10##
- Etat matrimonial : Marié
- Temps passés dans cette entité : @@x-decades##
- Communauté et province d'origine : @@Village-6##, Province de l'Ituri
- Religion : Anglicane
- Occupation : @@Occupation-11##

B. FACTEUR S/ CAUSES/ PERCEPTION DE LA MOBILITE

1. Pouvez-vous me parler des circonstances dans lesquelles sont arrivés les déplacés hutus dans votre entité ?

Ce sont des chercheurs des terrains pour l'agriculture.

2. Quelles sont les zones d'installation des Hutu à Geti/ Boga ?

Ils sont à BOGA, CHABI, ZUNGULUKA et MITEGO

3. Comment les autres communautés de Geti/Bogo ont accueilli l'arrivée massive des Hutu ?

Ils ont été bien accueillis

4. Quelles sont les conséquences de leur présence ici ? Social, culturel, économique et politique ?

Je peux dire que :

- Sur le plan social il y a seulement augmentation de la population avec des problèmes de vols
- Sur le plan culturel : je ne sais pas
- Sur le plan économique : Au début il y avait flambée des prix des biens
- Sur le plan politique : aucune idée.

C. INTEGRATION DES DEPLACES

5. Quels sont les réseaux de solidarité et de sociabilité des déplacés hutu à Geti/ Boga ?

Ils arrivent d'abord en petit groupes comme des espions des terrains ensuite ils font appel aux leurs.

6. Les déplacés exercent-ils des activités économiques? Lesquelles ?

Oui. Ils font le commerce et s'entraident également pour cultiver des champs

8. Existe-t-il des mariages entre des personnes de la communauté hutue et d'autres personnes appartenant aux communautés autochtones ? Si oui, dans quelle fréquence ? Comment appréciez-vous ces mariages (durabilité, équilibre, cohésion) ? Si non, qu'est-ce qui peut le justifier.

Oui, mais rarement. C'est sont plus nos garçons qui prennent leurs filles en mariage. Moi je peux dire que ces sont des mariages par profits. Nos jeunes pensaient que les filles hutues sont très habiles pour les champs et c'était une opportunité qu'elles fassent des champs pour eux, malheureusement ces filles se sont comportées comme nos filles et cela à entrainer des divorcer, ces mariages n'est pas équilibré ni durable. Pour la cohésion je peux dire oui car la femme est comme un pont.

9. Etes-vous membre d'une association locale ? Si oui, laquelle ? Qui en sont membres ? Quel est son but ? Si non, pour quelles raisons ?

Non.

10. Plus haut, vous m'avez signifié que vous participez à une Eglise locale. Quelle est la communauté la plus représentée dans votre Eglise ? Comment jugez-vous les relations entre les membres issus des communautés différentes ?

La communauté la plus représentées est celle des autochtones. On trouve aussi d'autres communautés avec qui nous vivons ici. Les relations entre les membres issus des communautés différentes sont bonnes.

11. Comment appréciez-vous la solidarité entre vous et les personnes issues des communautés autres que la vôtre pendant des événements divers de la vie (mariage, deuil, maladie, naissance, réussite scolaire des enfants, etc.) ?

Il y a une solidarité communautaire dans le cadre de ces événements.

12. En tant que parent, comment appréciez-vous les relations entre vos enfants et ceux des personnes d'autres communautés ?

En tant que parent, je ne peux pas apprécier les relations entres mes enfants et ceux de la tribu Hutu je dois limiter les contacts car pendant les jeux souvent les enfants de cette communautés disent aux nôtres que : « Muta onaka kitu tuta nufanyaka hapa, muta kimbiyaka, siye ndjo tuta bakiyaka hapa ».

13. Pensez-vous les écoles de cette entité reçoivent les enfants issus de toutes les communautés, et leur réservent le même traitement ? Si oui, donnez quelques faits ; si non, explicitez et donnez des exemples

Oui, et sont traités de la même manière.

14. Avez-vous une autorité coutumière pour votre communauté ? Si oui, comment est-elle structurée ? Si non, quelles en sont les raisons ?

Oui, il y a le chef de coutumier, les chefs de groupement, les chefs de localité et le chef de chefferie ou village et les chefs de dix maisons

15. **Votre communauté a-t-elle des députés au niveau provincial et national ? Si oui, combien ? Si non, quelles sont les raisons ?**

Non, il y avait conflit pour designer un seul candidat.

D. DYNAMIQUES DES CONFLITS

16. **Quels sont les principaux conflits que votre village connaît ?**

Ici, nous n'avons le conflit foncier.

17. **De ces conflits que vous venez de cités, lesquels affectent le plus votre propre communauté ?**

Les conflits fonciers

18. **D'après vous, quelles sont les causes principales associées à chaque conflit entre les communautés ou entre votre communauté et les autres communautés ? Si non, quels sont les exemples concrets qui prouvent le maintien de la cohésion sociale entre les communautés ?**

Pour le conflit foncier ce sont des limites des villages, des groupements et des champs.

19. **D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations locaux qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ? Si non, qui serait alors l'instigateur de ces conflits ?**

Non

20. **D'après vous, il y a-t-il des personnages ou des institutions/organisations externes à votre entité qui seraient à la base des conflits entre les communautés ? Si oui, lesquels ? Ils résident où (autres villes de la province, du pays, dans les pays voisins, dans d'autres pays en Afrique ou en occident) ? Par quels comportements spécifiques le jugez-vous comme tel ?**

Non.

21. **Quelles sont les conséquences de ces conflits sur le social et l'économie de votre entité ?**

Plusieurs conséquences sont occasionnées par ce conflit :

Sur le plan social il y a des tensions entre les communautés, des malentendus, des destructions méchantes, des vols, etc.

Sur le plan économique : parfois les marchés ne se tiennent pas

22. **Ces conflits ont-ils affecté le vivre-ensemble entre votre communauté et les autres groupes de cette entité ? Si oui, quels seraient les faits de la vie qui montrent que le vivre ensemble a été affecté ?**

Non

23. **Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les femmes ?**

Elles perdent parfois leurs champs

24. **Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les enfants ?**

Ils sont dépossédés de leurs terres

25. **Quelles sont les conséquences spécifiques de ces conflits sur les jeunes ?**

Ils n'ont plus où cultiver ni des terres à léguer aux enfants.

E. FACTEURS DE RECONCILIATION POUR LA PAIX, DE COHESION SOCIALE / RESILIENCE

26. **Malgré les conflits entre communautés ou entre votre communauté et les autres groupes ethniques, quels sont les mécanismes locaux qui se sont progressivement installés pour que les gens continuent à vivre ensemble ?**

Seulement lors des réunions ou des deuils les chefs prennent des initiatives pour conscientiser les jeunes

- 27. Quels sont les comportements individuels ou collectifs qui tentent de maintenir le vivre ensemble malgré les conflits ?**

D'abord les gens ont peurs de la police et des amendes d'où ils se réservent.

- 28. Selon votre observation, pensez-vous que ces mécanismes et comportements positifs vont durer longtemps ? Oui/non quels sont les raisons ?**

Oui, parce que jusqu'à maintenant tout marché encore.

- 29. Selon vous, quels sont les personnages, institutions/organisations qui facilitent ou encouragent le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés de votre village ? Quelles sont les actions qu'ils posent pour ramener la cohésion sociale entre les communautés, et les inciter à la réconciliation ?**

Nous avons la police, la chefferie, l'église et les ONG comme CFI, qui aident.

- 30. Pensez-vous que leurs actions ont un impact sur la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans votre village ?**

Oui jusqu'ici tout va bien.

F. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DE L'ETAT

- 31. D'après vous, qu'est-ce que les autorités locales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?**

Que les communautés non autochtones ne puissent pas détenir la propriété des terres ni intégrés les instances locales d'administration.

- 32. D'après vous, qu'est-ce que les autorités provinciales et nationales devraient faire pour ramener la cohésion sociale entre les communautés de ce village et la paix collective ?**

Que le gouvernement puisse répondre positivement aux besoins des autochtones au lieu de privilégier les uns particulièrement les Hutus au détriment des autres.